

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تطامن - تنمية

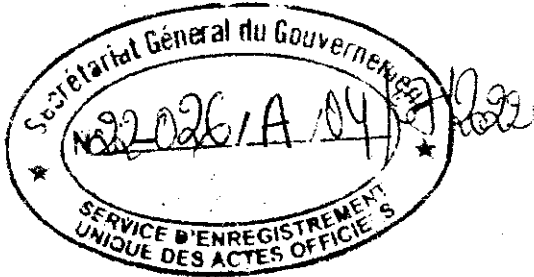
MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

LE MINISTRE

وزارة المالية والميزانية والقطاع
المصرفي

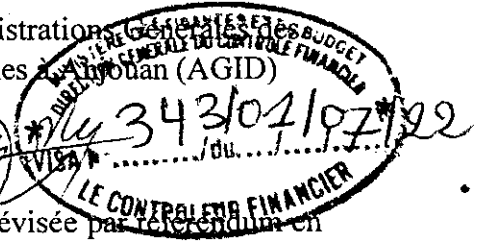
مكتب الوزير

Moroni, le 04 juillet 2022



ARRETE N° 2022/MFBSB/CAB Portant
nomination de Monsieur HAMIMATI ALI
SAID ANKILI en qualité de Directrice
Régionale des Administrations
Impôts et des Domaines à Anjouan (AGID)

LE MINISTRE



VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par référendum en date du 30 juillet 2018 ;

VU le Décret N°09-23/PR du 07 mars 2009 fixant le cadre organique du Ministère de la justice, des Affaires Islamiques et de la Fonction Publique, Chargé des Droits de l'Homme, de la Transparence et des Administrations Publiques ;

VU le Décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et missions des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par le décret N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;

VU le Décret N°22-038/PR du 09 mai 2022 relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores

VU les nécessités de services ;

ARRETE

Article 1^{er}. Madame HAMIMATI ALI SAID ANKILI, matricule N° 88 163 E, est nommée Directrice Régionale des Administrations Générales des Impôts et des Domaines à Anjouan (AGID).

Article 2. L'intéressé sera pris en charge par le budget de l'Etat, crédits du personnel du Ministère de la Justice et de la Fonction Publique et occupera le poste budgétaire N°3-3-59-92-171-0-8990.

Article 3. Le présent arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

MZE ABDOU MOHAMED CHANFIOU